

Indélogeable Acadie

Robert Pichette

Numéro 61, été 1994

Présence acadienne

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/58837ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pichette, R. (1994). Indélogeable Acadie. *Continuité*, (61), 15–15.

Indélogeable Acadie

L'Acadie n'est pas née dans une conque, d'une idylle passagère entre une mouette et un goéland, par la volonté de Neptune, au creux d'une vague paresseusement échouée sur une plage déserte, dans le silence de la forêt primitive.

Il est vrai que ce pays qui n'en est pas un a connu plus souvent qu'à son tour le creux sombre de la vague plutôt que l'ourlet blanc. L'Acadie, ce fut d'abord l'Arcadie ; nom que lui donna, en 1524, au petit bonheur de ses découvertes, un navigateur italien du nom de Verrazano, au service d'un roi de France, François 1^{er}, à la recherche des fabuleuses richesses des Indes. Premier paradoxe dans une histoire où ils sont si nombreux que dans le sillage des siècles, avec le flux et le reflux de l'histoire, ils sont devenus la norme plutôt que l'exception.

Si, depuis 1763, il n'y a plus de « pays appelé la Cadie », si le nom a disparu des cartes géographiques, il reste un peuple parfaitement conscient de son histoire qu'il fait remonter à la fondation de Port-Royal en 1604, quatre ans avant Québec. Il n'est pas un Acadien, pas une Acadienne, qui ignore cette date essentielle. Ce n'est pas une date, ce n'est pas un événement, c'est un titre. L'Acadie a été la première fondation française permanente en Amérique du Nord... avant Québec. De là est né le fondement de la spécificité acadienne.

Les premiers efforts réels de colonisation ont d'ailleurs été trompés par le premier des journalistes, le médocastre Théophraste Renaudot, agent — on devrait écrire publiciste — du cardinal de Richelieu, qui signala dans sa Gazette le départ vers l'Acadie, en 1632, de 300 hommes qu'il qualifia « d'élite ». Pas question de femmes. Mais elles viendront et, très tôt, elles seront les gestionnaires avisées d'un lourd patrimoine. Le mythe de la Sagouine est précisément



PAR ROBERT PICHETTE

cela, tout comme la romantique Évangéline cherchant son Gabriel. La vérité est tout autre, heureusement.

Ce pays qu'un colonisateur appelait justement « cette terre de bénédiction [...] ce paradis terrestre », ce très authentique éden, subira d'innombrables assauts ; au moins sept en sept ans ! Cela ne contribuera pas peu à former le caractère acadien. Déjà, encore sous le régime français, un gouverneur se plaignait de ce que les Acadiens étaient devenus des « républicains », « ingouvernables ».

C'est que, promptement et confortablement enracinés, ils avaient pris très tôt l'habitude de la liberté, de l'autosuffisance. Caractéristique qu'ils ont conservée dans leurs bagages, eux qui ont beaucoup voyagé et pas toujours selon leur gré ! Le sinistre épisode du « Grand Dérangement », commencé en 1755, est à l'Acadie ce que le Déluge est à l'Ancien Testament, et pour cause.

La cause, on la trouve dans une dépêche en provenance de Halifax, en date du 9 août 1755 et publiée peu après dans la *New York Gazette* et dans la *Philadelphia Gazette* : « Nous formons actuellement le noble et grand projet de chasser de cette province (la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard) les Français neutres qui ont

toujours été nos ennemis secrets [...] Si nous pouvons réussir à les expulser, cet exploit sera le plus grand qu'aient accompli les Anglais en Amérique, car au dire de tous, dans la partie de cette province que les Français habitent se trouvent les meilleures terres du monde. »

Montcalm, à Québec, dira d'eux qu'ils sont les « malheureuses victimes de leur attachement pour la France ». Partis de force, ils reviendront dans leur ancien pays dès 1764, par goût, par nostalgie, par fidélité, par ténacité, autres caractéristiques fondamentales de l'ethos acadien.

Ils y sont, infiniment plus nombreux, sûrs d'eux, désormais « indélogeables » ; que personne n'en doute. Leur spécificité depuis les temps anciens, « l'empremier », est assurée et défendue âprement au besoin. Le due forme les reconnaissant comme peuple. Le général de Gaulle, en 1968, leur a donné une patente scellée en bonne et due forme les reconnaissant comme peuple. Ils y tiennent.

Pour survivre, puis pour s'épanouir, les Acadiens ont puisé à la source de leur expérience, de leur mémoire collective. Ils ont appris à composer, à emprunter et à accommoder à leurs besoins, depuis toujours, tout ce qu'il leur faut sans jamais se départir d'une identité farouchement affirmée. Derrière un toit en mansarde, une façade d'église de style jésuite, un pignon néogothique, se cache un trésor qui ne demande qu'à être découvert... à la seule condition d'être aimé.

Et il y a beaucoup à découvrir, beaucoup à aimer en ces côtes et ces terres anciennes où l'âme d'un peuple démêle sans problème l'imaginaire de la réalité.

Robert Pichette
écrivain et journaliste